



Aide juridictionnelle

Par Kassy6

Bonjour,

Je souhaite faire une demande d'aide juridictionnelle.

Je suis en couple avec deux enfants , sur la demande on me demande les revenus des 6 derniers mois par l'ensemble des membres de mon foyer fiscal? étant en couple mais pas mariée donc deux déclarations d'impôts différente.. c'est donc seulement mes revenus à moi que je dois mettre dans cette demande ?

Merci

Par Isadore

Bonjour,

Oui, en concubinage chaque concubin a un foyer fiscal distinct.